

MAIRIE DE LACHELLE

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du Vendredi 22 juillet 2011



Etaient présents :

MM. SERET - LOUVET – RUGGERI - CLAUD - ESCANDE - MAYEUR –
CHARNOTET - RENAULT - Mmes MOURET - OSSELIN - TENART –
MERCIER

Absents : /

Absents Excusés : MM. BARIL - GUIDET

Secrétaire de séance : Mme OSSELIN

Pouvoirs : MM MAYEUR et SERET

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

Rappel de l'ordre du jour :

- **Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)**
- **Remplacement de la Secrétaire de Mairie**
- **Compte-Rendu du SIAPA**
- **Convention Commune/SICAE**

- **Projet SDCI**

1. **Rattachement des Communes isolées**

Mr Le Maire présente la synthèse de la réunion qui s'est tenue en Mairie le 12 juillet 2011 en présence de Mme Cayeux, Maire de Beauvais et Rapporteur Général de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) et de Messieurs Baril, Louvet, Ruggeri Adjointes ainsi que Messieurs Charnotet, Escande et Mayeur, Conseillers Municipaux.

L'objectif de cette réunion était d'obtenir des éclaircissements quant au projet émis par la CDCI d'intégrer Lachelle dans l'Agglomération de la Région de Compiègne sachant que nous devons prendre une délibération sur cette orientation avant le 12 août 2011.

Le Conseil Municipal après avoir entendu le rapport de Mr le Maire décide à l'unanimité d'émettre un avis défavorable sur ce projet et souhaite obtenir les études d'impact financier avant de prendre toute décision.

2. Rationalisation de la carte des Syndicats d'Electricité

Mr le Maire rappelle que le projet SDCI prévoit également de modifier la carte des syndicats d'électricité en créant une autorité organisatrice unique à l'échelle du département concentrant le pouvoir concédant et la compétence travaux.

Le Conseil Municipal après avoir entendu le rapport de Mr le Maire décide à l'unanimité d'émettre un avis défavorable sur ce projet d'unification et souhaite conserver la proximité d'un syndicat comme la SICAE qui assure aujourd'hui une relation de proximité et dont la prestation est très appréciée.

- Compte-Rendu SIAPA

Mr le Maire fait part de la réunion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Payelle Aronde qui s'est tenue le 05 juillet à 20h30 à Rémy. L'objet était de constituer le bureau du syndicat . Ont été élus Président Mr Panse, Vice-Présidents, Messieurs Pouplin et Fabis.

- Remplacement de la Secrétaire de Mairie (congrés)

Melle Audrey Norwood assurera une permanence pendant la période du 18 juillet au 12 août 2011 de 15h00 à 18h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Elle sera rémunérée selon son grade et échelon actuels.

- Convention Commune / SICAE

Mr le Maire précise qu'il est nécessaire de signer une convention avec la SICAE suite à l'alimentation des parcelles ZB n°224 et ZB n°225 situées en Zone artisanale.

Cette convention assure une servitude afin de permettre à la SICAE toute intervention sur ce réseau Haute et Basse Tension.

Questions diverses :

Mr le Maire :

- Précise que les travaux sur le réseau Gaz prévus fin Juillet sont reportés à début Septembre.
- Informe le Conseil qu'il a déposé une plainte pour un dépôt de déchets inertes sur le territoire et que la Brigade de Gendarmerie d'Estrées St Denis a rapidement mené l'enquête. Le fauteur a été identifié et il lui a été signifié l'ordre de procéder à la réparation du préjudice causé.
- Fait part de la demande de Mr Tantost, habitant rue du Cul de Sac, qui souhaite se raccorder au tout à l'égout. Une étude de relevé de niveaux semble indispensable avant tout commencement de travaux, Mr Tantost précisant qu'il se trouve sous le niveau du collecteur.
- Informe le Conseil du projet de tracé concernant la liaison RN31 N2.

- Informe le Conseil de l'ouverture de la boulangerie le 03 août 2011. Une information sera distribuée à l'ensemble de la population.

X.Louvet :

- Fait le point sur les travaux en cours, en particulier les travaux de peinture de l'école qui viennent de se terminer (classe de Melle Declercq). Un devis a été reçu afin d'entreprendre les travaux de marquage au sol. Cependant ces travaux ne pourront avoir lieu avant la fin du chantier Gaz. (début Novembre). Les travaux d'éclairage Chemin derrière les Haies sont programmés pour septembre.

E.Ruggeri :

- Rappelle le planning des congés pour le mois d'Août.

B.Claux – S.Mouret :

- Font part du risque important pour les enfants que représentent les débris de verre se trouvant aux alentours des buses côté espace vert, proche de la salle de sports. Ils posent la question de savoir s'il ne serait pas possible de procéder au retrait de ces buses ?
Le débat s'installe autour de l'ensemble des risques que représentent les différents équipements de la Commune qui sont plus ou moins en bon état dans cette zone et de l'incivilité de certains qui n'hésitent pas à franchir les grillages, escalader le toit de la piscine etc ...
L'urgence est de nettoyer cet endroit puis de voir si, lors de prochains travaux, il ne serait pas possible de bénéficier d'un engin pour retirer ces buses tout comme a déjà été supprimé un équipement à cet endroit.

JL.Mayeur :

- Soumet au Conseil les réflexions d'habitants qui s'interrogent sur la vitesse excessive de certains véhicules. Mr le Maire reconnaît cet état de fait et invite chacun des Membres du Conseil à le tenir informé de situations incontrôlées en lui communiquant des éléments précis. Il rappelle qu'il est déjà intervenu à plusieurs occasions auprès de différentes personnes sans pour autant s'être fait comprendre. Il s'agit là d'un problème générationnel inquiétant associé à un manque de respect vis-à-vis de l'autorité locale et plus largement de la communauté en général. Il ne verbalisera pas les contrevenants car cela n'est pas la meilleure des pédagogies.
- Il demande si la Commune ne pourrait pas communiquer avec les habitants en utilisant leurs adresses @mail personnelles. Mr Charnotet précise que cela relève d'une autorisation de la CNIL afin de gérer ce type de fichiers. Mr Louvet précise que toutes les informations sont consultables sur www.lachelle.fr et qu'il ne lui semble pas être bon de gérer deux types de canaux d'information, avec et sans adresses @mail.

F.Charnotet :

- Transmet les remerciements de l'Association Familiale pour tout ce que la Commune apporte comme soutien financier et matériel auprès de l'AF. Il demande si la subvention 2011 sera prochainement versée. Mr le Maire précise que des délais sont intervenus quant à la validation du budget 2011 et que l'effectif de la Trésorerie est restreint.

M.Ténart :

- Fait part du bilan des manifestations du 14 juillet qui ont été un nouveau succès.
Bonne participation le 13 au soir, 110 repas, retraite aux flambeaux avec environ 200 personnes, Feu d'artifice de qualité, à renouveler
Le 14 juillet, participation moins importante et la question se pose si cette formule vélos fleuris, jeux et gouter pour les enfants est à maintenir ?
Le 15, soirée théâtre de compensation et de dernière minute mais avec une bonne participation.
- Regrette l'absence de la Fanfare et des drapeaux lors de la commémoration prévue à 9h00. Il s'agit là d'un souci de communication et Mr le Maire précise qu'il y aurait certainement la possibilité d'organiser cette cérémonie sous une autre forme et un autre lieu. Mr Ruggeri ajoutant qu'il n'est pas non plus facile d'être présent le matin du 14 lorsque la soirée du 13 se termine très tard !
- Signale qu'il n'y a plus que huit oies aux lagunes. Mr Claux confirme la présence d'un renard.
- Signale que des incivilités sont réalisées dans un jardin jouxtant le cimetière.
- Le repas des Aînés sera probablement reporté au 13 novembre. Cela reste à confirmer.

Mr le Maire souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des Membre présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le secrétaire de séance
O.OSSELIN

Le Maire
P. SERET